



ASSOCIATION DE FORMATION
CONTINUE DES DERMATOLOGISTES
DE FRANCHE-COMTE

Contact Dr H. VAN LANDUYT
Dermatologie CHU St Jacques
25030 Besançon Cedex

Besançon, le 2 /03/2010

Madame, Monsieur le Maire
Madame, Monsieur les Responsables des piscines,
Madame, Monsieur les Responsables des centres de loisirs

Madame, Monsieur,

Aujourd'hui en Europe, les cancers de la peau sont les cancers les plus fréquents.

Seul un changement radical de notre comportement permettra de stopper leur incidence. Nous devons mieux protéger les jeunes générations.

Depuis plusieurs années, les dermatologues de Franche Comté (ASFODER) organisent des campagnes de prévention solaire. En 2010, nous orientons notre travail de prévention vers tous les centres de loisirs extérieurs (piscines, centres aquatiques...).

La seule protection solaire efficace est vestimentaire. Les crèmes solaires ne sont pas efficaces pour protéger la peau des enfants dans le cadre des activités aquatiques.

Nous demandons, aux maires, aux responsables des piscines et des clubs de loisirs extérieurs :

- L'arrêt de l'interdiction du port des vêtements spécifiques anti UV dans les zones de loisirs aquatiques extérieures

+ La mise en place obligatoire de zones ombragées adaptées aux familles et aux jeunes enfants (+ de 50 % de zone d'ombre)

+ La mise en place d'une "bâche anti UV " adaptée au-dessus de toutes les zones de baignade extérieures prévues pour les jeunes enfants

+ La mise en place d'une information de prévention solaire dans toutes les structures de loisirs extérieurs

+ Une sensibilisation du personnel de ces structures pour favoriser une meilleure prévention solaire chez les jeunes enfants...

Nous avons besoin de votre aide pour réussir ce travail régional unique en France.

Vous devez nous aider à protéger les jeunes générations et leurs parents.

Nous vous remercions vivement pour votre collaboration active à ce grand projet.

Dr Catherine COURTIEU

Pr François AUBIN

Dr Hervé VAN LANDUYT

Asfoder Plan Cancer 2010